Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Commission intercantonale de la pêche dans le lac de Neuchâtel communique :

Concordat et règlements

Depuis le 19e siècle, la pêche dans le lac de Neuchâtel est gérée par les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Vaud, liés par un concordat intercantonal et ses règlements. Ces documents fixent en détail les droits et les devoirs des pêcheurs et des trois cantons. Ils viennent d'être entièrement révisés et les nouveaux textes entreront en vigueur le 1er janvier 2004.

Les résultats de la pêche

Palées, bondelles, truites, perches, brochets, ombles chevaliers, poissons blancs... au total, ce sont quelque 311 tonnes de poissons qui ont été capturés par les pêcheurs professionnels et de loisir neuchâtelois, fribourgeois et vaudois en 2002.

Dans le détail, il s'agit de 82 tonnes de palées et de 123 tonnes de bondelles qui ont été capturées essentiellement par les professionnels. Quant aux 46 tonnes de perches, 18 tonnes de brochets, 1,7 tonnes d'ombles chevaliers et 4,5 tonnes de truites, ce sont les pêcheurs professionnels et de loisir qui se les partagent.

Les statistiques provisoires laissent déjà entrevoir un bon résultat en 2003. Le rendement atteignait en effet déjà 70 tonnes de palées, 101 tonnes de bondelles et 59 tonnes de perches capturées par les seuls professionnels jusqu'en octobre.

Les statistiques de pêche sont relevées annuellement depuis 1917. Elles permettent de constater que près de 30'000 tonnes de poissons ont été sorties du lac en 85 années, soit environ 340 tonnes en moyenne par année. Il s'agit là d'une ressource naturelle de très grande valeur qui mérite d'être gérée soigneusement à l'avenir comme par le passé, car elle procure à plusieurs familles son revenu et un loisir au grand air à de nombreux passionnés.

Les salmonidés se portent mieux

La pêche de la truite a fortement chuté dès la fin des années 1970 au point de susciter de sérieuses craintes quant à la pérennité de l'espèce dans le lac de Neuchâtel.

D'importants efforts ont été consentis pour accroître ses effectifs et commencent à porter leurs fruits : le repeuplement a été intensifié et la création de passes à poissons permet à nouveau aux reproducteurs - qui peuvent atteindre 80 cm ou plus - de remonter les cours d'eau pour atteindre les zones de frayères naturelles. Par ailleurs, les mesures de protection plus sévères appliquées aux pêcheurs lacustres ont permis de mieux protéger les futurs géniteurs. Une importante étude vient en outre de se terminer. Elle procurera aux gestionnaires de nouvelles données permettant de gérer encore mieux ce poisson de valeur.

A noter que l'omble chevalier, qui avait pratiquement disparu du lac de Neuchâtel dans les années 1970, a fait sa réapparition après un repeuplement massif depuis le lac Léman dès 1979.

Le lac de Neuchâtel est " oligotrophe "

Les mesures de protection des eaux ont permis de réduire massivement les apports en matières nutritives. Le lac est ainsi redevenu oligotrophe et la qualité de ses eaux ressemble de nouveau à ce qu'elle était avant les années 1960. Il est de ce fait devenu très propice aux poissons les plus sensibles que sont la palée, la bondelle et l'omble chevalier. Quant à la perche, qui profitait des eaux eutrophes (surchargées en matières nutritives) des années 1980, a vu son rendement baisser en moyenne, tout en devenant plus stable.

Neuchâtel : M. Arthur Fiechter, tél. 032 889 67 70, Fribourg : M. Jean-Daniel Wicky, tél. 026 305 23 44

Vaud : M. Bernard Büttiker, tél. 031 694 82 30

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 décembre 2003

peche